

Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles

Rentrée 2022

Il s'agit d'une formation portée par un double partenariat : le lycée Victor HUGO et la licence MIASHS, Mathématiques appliquées aux Sciences Humaines et Sociales.

Le PPPE est un parcours de licence qui aboutit au Master MEEF Professorat des Ecoles

Objectifs de la Formation sur trois années :

- Pré-professionnaliser au métier de professeur des écoles avec des stages réguliers, 3 semaines en école en L1, 3 semaines en école en L2 et 4 semaines de mobilité à l'étranger en L3,
- Permettre aux étudiant(e)s d'accéder à des conditions favorables de réussite aux études en bénéficiant du cadre connu du lycée,
- Renforcer les fondamentaux,
- Préparer à la polyvalence du métier de professeur des écoles,
- Former à l'éthique de l'enseignant,
- Obtenir une licence MIASHS au terme des 3 ans et s'orienter vers un Master professeur des écoles
- Garantir des possibilités de réorientation dans d'autres parcours MEEF ou/et dans d'autres formations éducatives,
- Favoriser la mobilité des étudiant(e)s, à l'étranger en particulier.



Objectifs pour l'Université sur les trois années :

- Universtarisation progressive
- Obtention de la licence MIASHS
- Orientation facilitée vers le Master Professeur des écoles
- Sécuriser un parcours allant de la Licence au Master

Objectifs pour le lycée, sur les trois années :

Renforcer les savoirs fondamentaux dans les disciplines suivantes : Français, Mathématiques, Anglais, Sciences, Arts, Histoire Géographie, Philosophie et EPS.

En 1^{ère} année, l'enseignement en lycée représente 18 heures de cours hebdomadaires, pendant 28 semaines, auxquelles s'ajoutent 3 heures d'aide Individualisée.

En plus des enseignements, sont organisés des temps d'échanges avec des professionnels du 1^{er} degré (IEN, conseillers pédagogiques,...) sous la forme d'ateliers et de conférences.

- L'universitarisation s'effectue de manière progressive sur les trois années de licence :

En L1 : 75 % lycée – 25 % université (3,5 jours au lycée et 1,5 jour de cours à l'université par semaine)

En L2 : 50 % lycée – 50 % université

En L3 : 25 % lycée – 75 % université

- Sur les trois années, les étudiants bénéficieront de stages et mobilités à l'étranger :

En L1 : Stage d'observation de 3 semaines en écoles

En L2 : Stage d'observation et pratique accompagnée de 3 semaines en écoles

En L3 : Stage d'observation de 4 semaines d'un autre système éducatif en langue étrangère pour les étudiant(e) présentant un niveau de langue avéré ou un stage de 4 semaines de renforcement linguistique à l'étranger pour les étudiant(e)s ayant besoin de renforcer leurs acquis linguistiques.